

LE



# BULLETIN

DES AMIS DES PHARES

NUMÉRO : 25

AUTOMNE 2017



## En page couverture

Le phare de l'île Rouge situé au milieu du Saint-Laurent en face de Tadoussac fait partie du parc marin du Saguenay–St-Laurent. Construit en 1848, il a été le dernier, avec le pilier du Haut-Fond Prince, à perdre son gardien en 1988. Depuis, très peu d'interventions d'entretien et de maintenance ont été faites. Ce sont les oiseaux qui ont maintenant la priorité sur cette île au lieu de ce phare exceptionnel de notre patrimoine maritime laurentien. Photo : Jean Cloutier.

## Assemblée générale 2017

(Par : Annemarie Bourassa)

Le samedi 23 septembre dernier se tenait l'Assemblée générale de la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent.

Les membres présents ont eu l'occasion de partager leurs réalisations respectives de la dernière année. Le sort de plusieurs gestionnaires de phares est assez positif puisque leurs phares leur ont été cédés ou sont dans une démarche qui mène vers la cession des phares par le ministère des Pêches et Océans. Ce fut aussi l'occasion de rendre compte des activités ayant eu lieu lors de la deuxième édition de la Journée des phares qui s'est tenue le 13 juillet dernier !

Il faut noter que la plupart des membres ont vécu une très belle saison au niveau de l'achalandage. Ils sont plusieurs à avoir constaté une augmentation !



Comme l'AGA s'est déroulée à Cap-des-Rosiers, il est évident que le sort du plus haut phare du Canada y a été longuement discuté. Les membres présents ont eu l'occasion de visiter ce fleuron de notre patrimoine maritime, qui est malheureusement en bien piteux état !

*Merci à l'équipe du Site historique maritime du Phare de Cap-des-Rosiers pour l'organisation de la journée et pour l'accueil !*



Le nouveau conseil d'administration est formé de :

Lucie Bergeron :	Phare de Cap-des-Rosiers
Arlette Fortin :	Phare de Cap-Madeleine
Annemarie Bourassa :	Pointe-au-Père
Jean-Paul Salaun :	Phare de Cap-des-Rosiers
Jean Cloutier :	Phare de l'Île-Verte

### **Mot de la nouvelle présidente**

Bonjour à tous,

Je voudrais d'abord remercier les membres de la Corporation qui m'ont élue au sein du Conseil d'administration lors de notre assemblée générale annuelle à Cap-des-Rosiers les 22 et 23 septembre derniers. Je voudrais également remercier le Conseil d'administration qui m'a fait honneur en me nommant présidente et avec qui j'aurai le plaisir de travailler.

Il est important que la Corporation continue de travailler de concert avec tous les phares et les intervenants, car nous avons tous le même but, c'est-à-dire la sauvegarde et la mise en valeur de cette portion importante de notre héritage patrimonial marin que sont les phares.

La Corporation se donne aussi comme objectif de promouvoir un réseau des phares pour qu'on puisse les faire connaître dans toute la province et ailleurs. Nous pourrions ainsi partager nos défis et notre expertise quant à leur conservation et la préservation des artefacts qui sont partie intégrante de leur histoire.

Ces sentinelles maritimes ont guidé pendant des années nos capitaines de bateau pour les mener à bon port et ainsi assurer la sécurité et le développement de la voie maritime. Ils font partie de notre patrimoine. Souvenons-nous-en !

Lucie Bergeron  
Phare de Cap-des-Rosiers  
Présidente de la Corporation des  
gestionnaires de phares de l'estuaire et du  
golfe Saint-Laurent



## 2<sup>e</sup> édition de la Journée québécoise des phares



Il allait de soi qu'après le succès de la première édition en 2016, nous allions récidiver avec cette journée spécialement dédiée aux phares du Québec. Encore cette année, plusieurs sites de phares ont souligné cette journée en proposant diverses activités et animations. D'autant plus que le 13 juillet dernier Dame Nature nous a comblés d'une superbe température.

Le but avoué de cette journée thématique est certainement de faire parler de nos phares, mais aussi de permettre aux visiteurs d'apprécier les travaux de restauration et de mise en valeur proposés sur certains de nos sites. Il ne faut pas pour autant négliger le travail qu'il reste à faire pour sauver les autres phares du Saint-Laurent. Cette journée constitue donc une bonne occasion d'unir nos voix pour dénoncer la situation des phares en piteux état sous l'égide du gouvernement fédéral.

Sommes toutes, cette deuxième édition de la Journée québécoise des phares a été un succès encore cette année et les gestionnaires de phares participants sont très enthousiastes à l'idée de poursuivre l'année prochaine avec la 3<sup>e</sup> édition. C'est donc un rendez-vous le 13 juillet 2018 ! Voici un résumé des activités tenues sur quelques sites de phare :

### **Phare de l'Île Verte :**

Au phare de l'Île Verte nous prenons cette journée très au sérieux, car elle permet d'offrir ainsi une activité originale, différente et appréciée de tous : « Ph'Art en direct ». C'est la journée des rencontres artistiques sur ce site enchanteur et inspirant pour tous les types d'art. Nous avons : peintres, aquarellistes, joaillières, musiciens, sculpteur d'os, fabrication de vitraux, fabrication de capteurs de rêves et sans oublier la table de « bois flotté » où petits et grands pouvaient fabriquer leurs propres œuvres artistiques. De plus, les visites du phare et du musée étaient gratuites. À l'heure du dîner, les artistes et les visiteurs ont pique-niqué un peu partout sur le site, recherchant quand même les zones à l'ombre. En fin d'après-midi, à la suite de la conférence sur les

bateaux-phares du Saint-Laurent donnée par Jean Cloutier, un vin d'honneur a été servi pour souligner et célébrer la signature de la cession du phare qui est maintenant la propriété de la municipalité. Ce fut une très belle journée achalandée que nous espérons répéter l'année prochaine. (photos : J. Cloutier)



### **Phare de Cap-des-Rosiers :**

Une année exceptionnelle pour les phares; la fête du 13 juillet nous a permis d'accueillir les gens sur le terrain et d'ouvrir le site pour les visites du phare. Ce fut un exploit extraordinaire vu les contraintes imposées par le MPO, propriétaire des lieux. Effectivement, on a eu l'approbation de l'agent du fédéral d'ouvrir la veille au soir à la suite des travaux urgents de réfection de dernière minute ! La saison est prometteuse, mais l'avenir du phare le plus haut du Canada est toujours incertain. Cette magnifique structure bâtie de 1853 à 1856 est la dernière tour impériale encore debout au Québec ! Cela représente 164 ans d'existence. Le phare est donc plus vieux que la Confédération canadienne. Merci de nous aider à conserver notre patrimoine classé !

### **Phare du Cap-de-Bon-Désir :**

Au Centre d'interprétation et d'observation de Cap-de-Bon-Désir, nous avons participé, pour une deuxième année, à la Journée québécoise des phares. Nous avons offert deux activités de 45 minutes chacune sur l'histoire du phare de Cap-de-Bon-Désir. Au total, ce sont 70 personnes qui ont participé aux activités. Nous avons aussi intégré un visuel à notre affichage dynamique et nous avons fait une publication sur Facebook.

Il y avait beaucoup de visiteurs sur le site puisque cette année, dans le cadre des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, l'accès était gratuit sur les sites de Parcs Canada.

### **Phare de Pointe-à-la-Renommée :**

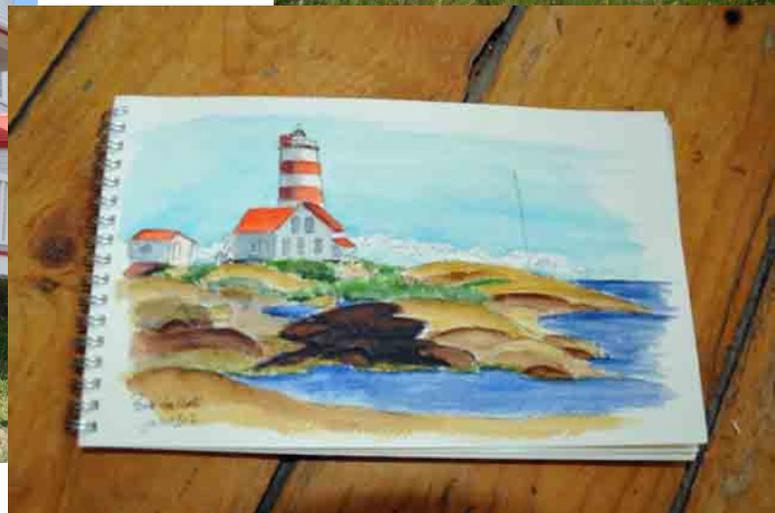
Au site historique de Pointe-à-la-Renommée, nous avons participé à la deuxième édition de la Journée québécoise des phares. Nous avons offert aux visiteurs l'accès gratuit à la pièce de théâtre *Confidences fantômes*. Il y a eu trois représentations durant la journée. Nous avons aussi organisé quelques activités extérieures gratuites, dont le visionnement du film *Un rêve devenu réalité*, ainsi que la consultation des albums photos illustrant l'histoire du phare. Finalement, un dîner hot-dogs et guédilles aux crevettes a été offert à nos convives. Pour nous, cette activité a été un succès et le taux de participation a dépassé nos attentes. Au total, 135 personnes ont participé aux activités offertes.

Nos employés costumés pour l'activité.



### Phare de Pointe-des-Monts :

Pour cette deuxième édition, notre conférencier était M. Marcel Comeau, descendant de Napoléon-Alexandre Comeau. Il a fait voyager l'audience dans le temps avec ses souvenirs des gardiens de phare et des naufrages. Le tout était agrémenté de petites histoires drôles pour amuser notre public. De plus, dans le cadre de « J'AIME MON PH'ART » nous avons plusieurs artistes peintres qui ont été à l'œuvre sur notre merveilleux site pendant toute la journée du samedi 29 juillet. Une autre très belle journée festive à répéter l'année prochaine. (Photos : France Caron)



### Phare de Pointe-au-Père :

La seconde édition de la Journée québécoise des phares au lieu historique national du phare de Pointe-au-Père fut un succès, le 13 juillet dernier. Plus de 200 personnes ont pris part à la fête. Tout au long de la journée, plusieurs activités se sont déroulées. Le conte familial *La valise à m'Alice* fut fort apprécié tout comme la visite en soirée du phare. Il y a également eu de l'animation, du bricolage et du maquillage pour les enfants. La Tente à lire de la bibliothèque de Rimouski était également sur place. Enfin, de nombreux visiteurs ont pris plaisir à prendre leur égoportrait sur les chaises rouges de Parcs Canada, dans le cadre d'un concours organisé en collaboration avec le Site historique maritime de Pointe-au-Père.



Lors de cette journée, les participants ont pu en apprendre davantage sur l'importance cruciale de la station de phare dans l'histoire maritime canadienne, visiter l'exposition sur les 50 ans de l'archéologie subaquatique à Parcs Canada en plus de discuter avec un guide incarnant le gardien de la station de phare.

Mentionnons qu'en 2017, Parcs Canada célébrait à la fois le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne et le 100<sup>e</sup> anniversaire de la création des lieux historiques nationaux. Le phare de Pointe-au-Père, construit en 1909, est le deuxième plus haut au pays.



## Saison exceptionnelle au lieu historique national du phare de Pointe-au-Père

(Par : Cindy Larouche)

La saison 2017 fut exceptionnelle au lieu historique national du phare de Pointe-au-Père. Avec l'offre de l'entrée gratuite sur tous les sites de Parcs Canada pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération canadienne, le nombre de visiteurs au phare a explosé. En juillet, on parlait d'une moyenne de 425 visiteurs par jour, du jamais vu. Le premier ministre du pays, Justin Trudeau, fut même du lot.



Premier ministre au phare de Pointe-au-Père (Photos : Cindy Larouche)

La saison fut légèrement décalée en raison de la première phase des travaux de réfection des bâtiments de la station de phare, qui s'est terminée au printemps. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Programme d'investissement pour les infrastructures fédérales de Parcs Canada d'une valeur de trois milliards de dollars. Le lieu historique a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet; il les fermera le 9 octobre.

Deux moments importants ont marqué la saison 2017. Le premier fut la Journée québécoise des phares qui s'est déroulée avec succès le 13 juillet. C'est la seconde fois que Parcs Canada participe à la fête. Quelques jours plus tard, soit le 18 juillet, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, et les membres de sa famille ont visité le

phare de Pointe-au-Père dans le cadre de leur tournée au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Une fois la saison terminée, la dernière phase des travaux de réfection des bâtiments de la station de phare suivra. Les travaux porteront sur le revêtement extérieur des bâtiments. Dans son ensemble, le projet est évalué à 1,8 million de dollars. Tout sera donc en place pour accueillir les visiteurs en 2018 !

## **Le Sommet sur le patrimoine bâti**

(Par : Lise Cyr)

*Aspect de notre cadre de vie, le patrimoine bâti présente des enjeux économiques, sociaux et culturels bien particuliers que veulent rappeler les organismes qui sont à l'origine de ce Sommet. Ils ont convoqué cet événement afin d'échanger avec tous les intervenants concernés à propos des défis que posent la préservation et la mise en valeur de cet héritage qui contribue à l'identité de nos paysages et à l'ancrage de nos valeurs. (Extrait du programme du Sommet)*



### **Contexte**

Depuis la création de la Table de concertation des acteurs nationaux en patrimoine bâti en 2014, la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent participe aux discussions et aux délibérations de ce comité. La mise sur pied de la Table est née d'une initiative de l'Association des moulins qui trouvait que chaque groupe d'intervention en patrimoine bâti travaillait en silo fermé et qu'il serait intéressant de partager nos expériences et expertises. Les membres participants réguliers sont :

- Action Patrimoine
- Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)
- Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI)
- Association québécoise des interprètes du patrimoine (AQIP)
- Association des moulins du Québec (AMQ)
- Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)
- Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent
- Docomomo
- Fédération des sociétés d'histoire du Québec
- Héritage canadien du Québec (HCQ)
- 

Ainsi, depuis trois ans, les participants à cette Table échangent sur les grands constats communs que sont la conservation et la mise en valeur des édifices et des structures ayant une valeur patrimoniale que nous devons protéger. Différentes actions ont été menées et ont eu des retombées constructives pour les membres du groupe de travail. Plusieurs représentations auprès des instances gouvernementales ont été orchestrées et menées afin de faire ressortir les enjeux et les besoins des organisations pour qu'elles continuent leur travail de sauvegarde du patrimoine immobilier du Québec. Mentionnons, entre autres, le dépôt de mémoires dans le cadre du renouvellement de la Politique culturelle du gouvernement du Québec au cours de l'année 2016.

Parmi les activités importantes envisagées, le groupe trouvait important de réunir un plus large auditoire pour faire le point sur la situation criante du patrimoine bâti au Québec et sensibiliser les gens à ce sujet. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un Sommet national sur le patrimoine bâti. Depuis un an, les intervenants de la Table se sont penchés sur l'établissement des principes, des thèmes à élaborer, des interventions, des conférences et des modes dynamiques de présentation. L'organisation formelle de cette journée a été orchestrée par Action Patrimoine qui dispose d'un personnel passionné et dévoué et qui bénéficie de subventions gouvernementales (on sait que toutes les subventions pour le fonctionnement des groupes culturels ont été coupées par le gouvernement du Québec en 2015).

### **Le Sommet**

Le Sommet national du patrimoine bâti du Québec s'est déroulé le 5 novembre dernier au Stade olympique à Montréal. Il a rassemblé plus de 200 intervenants, tous sensibles à la cause et aux défis de la sauvegarde du patrimoine et pas uniquement celui du patrimoine bâti. On y retrouvait : des architectes, des enseignants d'université et des étudiants, des représentants gouvernementaux, des muséologues, des artisans travaillant dans la restauration des édifices, des urbanistes, des édiles municipaux et, bien sûr, des personnes engagées dans les associations de conservation du patrimoine.

La journée a débuté avec la conférence de l'auteure Véronique Coté qui nous a parlé du rapport émotif que chaque individu devrait ressentir en pensant à la notion de patrimoine : « [...] les questions de patrimoine appellent à la participation citoyenne. Le patrimoine est social et émotif. » Une deuxième présentation, cette fois de l'architecte Victoria Angel, a évoqué les nouvelles approches participatives dans la consultation auprès des groupes qui vivront avec les décisions et les conséquences des aménagements. Des exemples de développement de projet avec l'approche citoyenne ont été élaborés dans les milieux urbains de tours d'habitation à Toronto. Ensuite, Émilie Vézina-Doré, directrice d'Action patrimoine et Denis Boucher, conseiller en patrimoine culturel, ont présenté l'essentiel des discussions et des recommandations des acteurs de la Table. Puis, en fin de matinée, les organismes coorganisateurs ont présenté tour à tour leurs enjeux respectifs.

Dans le sillage de ces témoignages stimulants, l'après-midi s'est poursuivie avec des ateliers participatifs où les voix des différentes sphères d'intervention se sont fait entendre pour souligner le manque de cohésion autour de la notion de patrimoine. Comme le soulignait Jean-François Nadeau dans son article du 2 novembre dans le journal *Le Devoir* : « Lacunes législatives, ressources trop faibles, manque d'artisans et d'ouvriers spécialisés, formation des experts inadaptée, entraves administratives, manque de sensibilité des élus, situations d'urgence qui amènent à favoriser le sauvetage plutôt que la planification » sont des constats qui sont ressortis de la lecture des interventions des participants.

Pour la Corporation des gestionnaires de phares, ce Sommet s'est avéré une occasion importante de faire connaître la situation des phares depuis le délestage du gouvernement fédéral. La fragilité de ces tours lumineuses et des bâtiments qui composent ces complexes technologiques a été bien exprimée dans un autre article de madame Caroline Montpetit paru dans *Le Devoir* le premier novembre sous le titre « **Les phares du Québec, un patrimoine à la dérive** ».

La démarche amorcée par la Table de concertation et qui a abouti sur ce Sommet sur le patrimoine bâti a connu un succès exceptionnel. De concert, tous les intervenants, ceux impliqués à la Table de concertation et les autres participants au Sommet, conviennent que le travail de réflexion et de représentation doit se poursuivre si on veut que le Québec conserve ces porteurs de signification culturelle que sont les édifices patrimoniaux.

Lise Cyr : représentante de la Corporation des gestionnaires de phares à la Table de concertation des acteurs nationaux du patrimoine bâti.

## **CHRONIQUE : FEMMES ET PHARES**

(Par : Lise Cyr)

Nous avons débuté dans l'édition du Bulletin n° 22, une série d'articles destinés à rendre hommage aux femmes impliquées dans la sauvegarde et la mise en valeur des phares.

Depuis plus de 20 ans, nous retrouvons un grand nombre de ces femmes dévouées et persévérantes dans la Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. Elles assurent une bonne part de la pérennité des phares. Loin de désavouer le travail des hommes impliqués dans la conservation des phares, cette chronique vise à faire ressortir le travail important de ces femmes d'exception.

L'équipe de production du Bulletin des Amis des phares convie les femmes à faire entendre leur voix et à présenter des articles sur leur implication dans la sauvegarde et la mise en valeur des phares. Au fil des prochains numéros, le Bulletin présentera différentes facettes du rôle important des femmes dans l'histoire des phares, au passé et au présent.

### **Nicole Picard : Une présidente au cœur d'or**

Le Bulletin n° 25 tient à souligner l'engagement et le travail exceptionnel de Nicole Picard pour ses 15 ans d'implication et de réalisations au sein de la Corporation des maisons du phare de l'île Verte. Elle a été le cœur et l'esprit du renouveau de ce lieu patrimonial qu'est le plus ancien phare sur le Saint-Laurent.

Le phare de l'île Verte a connu plusieurs histoires. Il est le premier à avoir été implanté sur le fleuve Saint-Laurent en 1809 et il doit sa longévité aux nombreuses familles de gardiens qui ont su garder son authenticité et son originalité. Soulignons les quatre générations de Lindsay qui, pendant 137 ans, se sont occupés impeccablement du lieu et nous ont laissé des archives et des témoignages uniques. Puis, arrive la période dite d'automatisation dans les années 1970. Le dernier gardien quitte en 1972 et le site connaît un déclin important d'une durée de 14 ans. En 1986, il est repris en mains par la Société de conservation de la Baie-de-l'Isle-Verte sous la direction de monsieur Gérard Michaud. C'est en 1996 que la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, propriétaire du site à l'exception du phare, met sur pied la Corporation des maisons du phare. Cette dernière a pour mission la sauvegarde et l'animation à des fins récréotouristiques du site du phare et plus particulièrement les maisons du gardien et de l'assistant du gardien.

Nicole arrive au Conseil d'administration dans ce contexte et elle a été la première présidente de la Corporation des maisons du phare de 1996 à 2001. Après une pause de six ans, elle est revenue au sein du conseil d'administration et reprend son rôle de présidente en 2007, responsabilité qu'elle a gardée jusqu'en 2017.

Le 7 octobre dernier, la Corporation des maisons du phare de l'île Verte lui rendait un hommage particulier pour ses 15 années comme présidente de cet organisme. Jocelyn Lindsay, fils de la quatrième génération des Lindsay qui ont gardé le phare, a préparé une allocution qui présentait les nombreuses réalisations de Nicole et donnait en détail ses nombreuses tâches comme présidente :

« Toute proportion gardée, cette Corporation est un organisme relativement petit. Mais l'examen des tâches qu'exige cette fonction montre que celles-ci sont nombreuses et diversifiées, par exemple : trouver des personnes qui acceptent de s'investir dans un conseil d'administration, recruter du personnel, faire des descriptions de tâches, travailler en saison avec le personnel en place, surveiller les aspects budgétaires, faire des demandes de subvention, préparer une corvée et participer à son exécution, planifier et diriger les rencontres du conseil d'administration, se coordonner avec la municipalité, être en contact avec des organismes provinciaux et fédéraux qui s'occupent du patrimoine, participer à la Corporation des gestionnaires de phares ».

Pour ma part, j'ai connu Nicole en 2006, lorsqu'il a été question de souligner le 200<sup>e</sup> anniversaire du phare. J'ai eu le plaisir de faire partie du comité mis sur pied pour préparer les activités reliées à cet anniversaire. Comité qui a survécu et qui continue de s'acquitter de tâches afin d'assurer la pérennité de ce phare.



Le maire Léopold Fraser remettant un cadeau bien mérité à Nicole Picard

## Nicole – Un leadership irrésistible

Nicole est une personne de cœur, d'une grande sincérité, qui affirme ses convictions avec un tel enthousiasme qu'il est difficile d'y résister. Elle prépare son argumentation avec beaucoup de soins et l'exprime avec assurance. Sa ténacité, sa patience et sa tolérance font en sorte que les personnes impliquées se sentent valorisées et qu'elles ont le goût de suivre Nicole dans ses projets.

C'est ainsi que sa force d'entraînement a su convaincre de nombreux bénévoles de participer à des corvées annuelles qui ont aidé aux efforts de conservation et de mise en valeur du phare. Chaque année, au printemps la plupart du temps, une équipe de bénévoles consacre des dizaines d'heures à l'entretien des bâtiments dont des travaux de peinture, de menuiserie et du grand ménage des maisons et du terrain. Au fil des ans, ce sont des milliers de dollars qui ont été sauvés grâce à ce travail orchestré par Nicole.

C'est également sous sa responsabilité que les pourparlers avec la municipalité pour la prise en charge du phare ont été menés. Dans le cadre de la loi S-215, le gouvernement fédéral s'est départi des phares pour les confier à des municipalités ou des petits organismes. Le phare a finalement été cédé en 2015 et fait maintenant partie des édifices pris en charge par la municipalité, au même titre que les autres bâtiments de la station.

## Nicole – La rassembleuse aux mille pouvoirs

Nicole dégage une force tranquille à laquelle on a le goût de s'associer. Au cours de toutes ces années où elle a été présidente, de nombreux projets ont été réalisés par différents groupes de bénévoles. Cependant, elle a l'humilité et l'ouverture d'esprit pour reconnaître l'apport de chacune des personnes engagées dans les processus de mise sur pied des projets. Elle ne prend pas le crédit des réalisations et fait toujours ressortir le rôle important des équipes qui se greffent à ces entreprises. Pensons à toutes les réalisations reliées aux festivités du 200<sup>e</sup> anniversaire du phare qui ont laissé de nombreux legs en souvenir, dont :

- Un calendrier
- Deux affiches souvenirs
- Des expositions en arts visuels
- Deux livres

C'est sous sa houlette également qu'est né le projet **PH'ART en direct** pour souligner la Journée québécoise des phares les 13 juillet. Avec une équipe dynamique, le projet en est à sa deuxième édition et a connu un franc succès populaire. Plusieurs artistes en arts visuels, des musiciens, des artisans, des communicateurs ont participé à ces célébrations pour le plus grand plaisir des nombreux participants.

## Nicole – La marathonnienne du financement

La dernière décennie a été marquante pour le site du phare. En 2006, le phare, les maisons et les autres bâtiments du site laissaient à désirer. Plusieurs édifices étaient en mauvais état et il fallait un plan de redressement important pour en assurer la sauvegarde. Au-delà des corvées mentionnées plus haut dans ce texte, Nicole a pris la responsabilité de frapper aux portes pour trouver du financement. Après bien des démarches, des sommes provenant de différents paliers ont permis d'obtenir des montants permettant d'effectuer des travaux structuraux aux bâtiments, de remplacer ou de réparer les fenêtres des maisons, de réaménager les salles de bain et surtout de revoir complètement l'offre de services de l'auberge destinés au public.

Nicole s'est beaucoup impliquée dans cette phase du projet. Elle s'est transformée en designer d'intérieur allant magasiner des matelas, des housses de lit, des draps, des serviettes, de la coutellerie, des ensembles de vaisselle, des nappes, enfin tout ce qu'il faut pour assurer un service de qualité aux clients logeant dans les chambres de la maison du gardien et de l'assistant-gardien. À ce titre, on lui doit le renouvellement des services à la clientèle. Bon an mal an, plusieurs centaines de visiteurs séjournent dans les maisons et les commentaires sont élogieux en ce qui concerne la qualité de l'accueil et les services offerts. La Corporation des maisons du phare lui doit beaucoup, car ce renouvellement permet d'assurer des revenus réguliers au site.

Durant sa présidence, deux prix importants ont été décernés à la Corporation des maisons du phare de l'île Verte :

- En 1999 : Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent
- En 2013 : Coup de cœur de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent



Nicole a quitté la présidence de la Corporation et comme le souligne Jocelyn Lindsay :

« Le temps a passé, l'organisation s'est structurée. D'autres personnes apporteront leurs conceptions, leurs nouvelles idées et la mission de la Corporation des maisons du phare va continuer à évoluer. Mais les 15 années de service que Nicole a données (et j'ai souvent eu l'impression que c'était à plein temps) ont marqué de façon notable le développement de cette Corporation ».

Nicole n'a cependant pas quitté complètement. Elle a assuré la nouvelle présidente de son soutien et de son accompagnement dans la transition des responsabilités. De plus, elle s'est fixé des objectifs de mise sur pied de la Fondation des gardiens du phare de l'île Verte visant à trouver du financement pour assurer la pérennité du phare à long terme. Elle s'est également engagée à poursuivre l'organisation des corvées annuelles.

Quelque chose me dit qu'elle a le phare gravé dans le cœur...

## **Le parc marin du Saguenay / Saint-Laurent est émaillé de phares !**

(Par : Jean Cloutier)

Reconnaissant l'importance de protéger l'environnement, la faune, la flore et les ressources naturelles d'une partie du fjord du Saguenay et de l'estuaire du Saint-Laurent, les gouvernements du Canada et du Québec ont créé ce parc en 1998. Géré conjointement par la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et par Parcs Canada, le parc marin couvre une superficie de 1 245 km<sup>2</sup> et protège une région marine où la diversité animale et végétale est exceptionnelle. Il est le premier parc au Québec et au Canada dont la vocation est de protéger un milieu marin. Il s'inscrit dans un milieu régional effervescent à bien des égards, notamment sur le plan touristique. Ainsi, les gouvernements ont choisi de s'associer étroitement aux partenaires du milieu afin d'atteindre les objectifs du parc marin. Les municipalités adjacentes au parc marin et la Première Nation innue d'Essipit ont été ciblées pour participer activement aux activités de conservation, d'éducation et de découverte, formant ainsi l'aire de coordination.

L'aire de coordination du parc marin s'étend de ville de Saguenay, en amont du Saguenay, jusqu'à Tadoussac, y compris toutes les municipalités bordant le fjord. Le long de la rive nord du Saint-Laurent, elle s'étend de La Malbaie, en amont, jusqu'aux Escoumins, y compris le territoire revendiqué par la Première Nation innue d'Essipit. Sur la rive sud, les municipalités bordant l'estuaire entre Kamouraska et Trois-Pistoles en font partie, y compris le territoire revendiqué par la Première Nation malécite de Viger.

Au cours de la dernière décennie, l'offre touristique, tant pour les activités que pour les services, s'y est largement développée. C'est ainsi qu'une offre structurée, apte à desservir les différentes clientèles du parc marin, s'est constituée. Les résidents de l'aire de coordination sont les premiers concernés par ce parc puisqu'ils habitent tout

près, qu'ils y travaillent, qu'ils peuvent en profiter au jour le jour et que les gestes qu'ils posent au quotidien peuvent avoir un impact sur la qualité de ce milieu. Ils y pratiquent diverses activités, telles la chasse, la pêche, la plaisance, l'observation, la cueillette de petits fruits, etc.

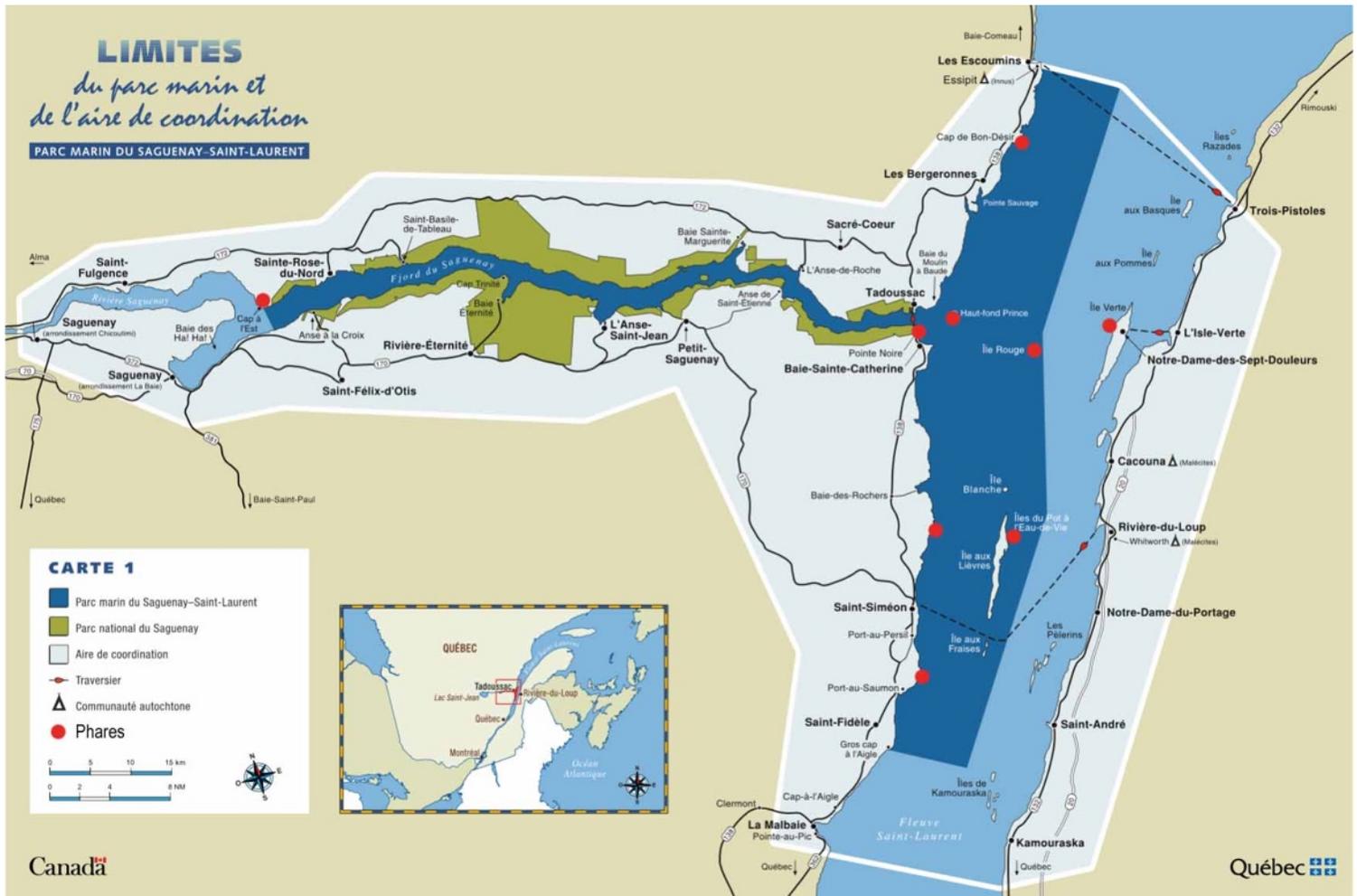
En plus des résidents de l'aire de coordination, nombreux sont les visiteurs qui se rendent au parc marin pour en découvrir les richesses naturelles et culturelles et y pratiquer des activités de loisir. La fréquentation globale du parc marin et de l'ensemble des sites de l'aire de coordination a été, en 2005, de 1 062 178 visites, dont 460 070 visites dans le circuit maritime du parc marin (Som, 2006). Ces données indiquent que le parc marin, les activités et les services offerts dans l'aire de coordination représentent un attrait majeur pour les résidents et les visiteurs. En 2005, les dépenses effectuées par les touristes dans la région de l'aire de coordination étaient de 204 millions de dollars. Le nombre d'emplois maintenus ou créés, attribuables aux dépenses des touristes, était de 2 316 équivalents temps plein ou 4 000 emplois saisonniers.

La mission du parc marin est de rehausser, au profit des générations actuelles et futures, le niveau de protection de ses écosystèmes aux fins de conservation, tout en favorisant les activités éducatives, récréatives et scientifiques. Dans l'aire de coordination, nous retrouvons pour le plus grand plaisir des visiteurs, 5 carrefours d'accueil et d'orientation des visiteurs, des aménagements réalisés dans 17 pôles de découverte, exploités par des partenaires et des investissements importants dans les sites relevant de Parcs Canada et de Parcs Québec, des améliorations du réseau d'accès nautiques grâce à des aménagements appropriés dans des sites gérés par des organismes partenaires ou par Parcs Canada et Parcs Québec. Le parc marin et les partenaires du milieu ont mis en place de nombreux outils d'interprétation et des activités de découverte y compris la conception et l'installation de diverses expositions dans plusieurs centres d'interprétation de l'aire de coordination.

Du côté de Parcs Canada, le mode de gestion s'attache surtout à la conservation du plan d'eau. Leurs activités concernent autant la recherche, le suivi de la qualité de la colonne d'eau, les aspects naturels et la protection des écosystèmes marins. Il reste toutefois d'autres aspects importants à développer concernant les expériences des visiteurs, dont la protection des ressources culturelles et des paysages. Il faut protéger ces ressources culturelles et ces paysages tout en favorisant leur découverte et leur compréhension par les résidents et les visiteurs. La protection des paysages marins et sous-marins constitue une préoccupation dont l'issue fera appel à la participation de plusieurs intervenants. Par exemple, **les îles et les phares** sont des éléments importants contribuant à la qualité visuelle des paysages en milieu marin; leur protection est donc essentielle.

Il y a 9 sites de phares compris dans les limites de ce parc. Du côté de la rivière Saguenay, le phare de Cap-à-l'Est est situé à l'extrême limite de la partie amont. Du côté de l'estuaire du Saint-Laurent, on retrouve ceux du Cap-au-Saumon, celui de Cap-de-la-Tête-au-Chien ainsi que les feux d'alignement de Pointe-Noire sur la Côte-Nord

charlevoisienne. Au cœur du Saint-Laurent, le pilier du Haut-Fond-Prince et le phare de l'île Rouge sont situés au centre du fleuve, face à l'embouchure du Saguenay. Bien ancrés sur des îles, les phares de l'Île-du-Pot-à-l'Eau-de-Vie et de l'île Verte se situent sur la rive sud. Finalement, le phare du Cap-de-Bon-Désir monte la garde sur un promontoire sur la rive Nord du fleuve.



Heureusement, deux de ces sites étaient facilement accessibles et présentait l'avantage d'être des postes exceptionnels pour l'observation des mammifères marins. Ceux-ci ont été pris en charge par Parcs Canada qui les ont transformés en centres d'interprétation. Bien que Parcs Canada ne les conserve pas spécifiquement pour leur caractère culturel, le phare du Cap-de-Bon-Désir et les feux d'alignement de Pointe-Noire ont été restaurés et mis en valeur. Leur avenir est donc assuré par cet organisme fédéral.

Depuis l'aboutissement de la loi sur la protection des phares patrimoniaux en 2015, les phares de Cap-au-Saumon, de Cap-de-la-Tête-au-Chien, du Pot à l'Eau-de-Vie et celui de l'île Verte ont été cédés à des OSBL ou à des municipalités. Leur avenir dépend bien

sûr de la capacité de ces petits organismes de garantir leur pérennité à long terme avec des moyens réduits. Il ne reste que les phares de Cap-à-l'Est, celui du pilier du Haut-Fond Prince et celui de l'île Rouge qui demeurent pour l'instant la propriété de Pêches et Océans Canada. Pour le moment, le ministère des Pêches et Océans y fait malheureusement un minimum d'entretien et de maintenance.



Le site abandonné du phare de l'île Rouge. (Photo : J. Cloutier)

Même si tous ces phares ont été construits dans le parc marin bien avant que celui-ci ne soit créé, ceux-ci semblent être les enfants pauvres de toute cette organisation dont les actions visent beaucoup plus les espèces en péril que le patrimoine en péril. Pensons au phare de l'île Verte, plus vieux phare sur le Saint-Laurent construit en 1809 et classé lieu historique national canadien en 1974, il ne bénéficie d'aucun traitement particulier pour en assurer l'authenticité et la sauvegarde à long terme. Pensons également au secteur de l'île Rouge avec son phare datant de 1848; il a beau être au centre d'une zone de préservation intégrale, il n'y a que les oiseaux qui sont protégés tandis que le phare et les dépendances sont laissés à l'abandon sans aucune intention de les préserver. Pourtant, en 1998, un organisme touristique avait décroché un prix du tourisme en y hébergeant des visiteurs. Toutefois le site a été abandonné quelques années plus tard au profit des goélands. Est-ce possible de faire cohabiter le patrimoine, les visites touristiques et la conservation de la faune ? La réponse est oui si nous nous en donnons la peine. La société Duvetnord y arrive très bien avec le phare du Pot-à-l'Eau-de-Vie datant de 1862. Alors, nous nous demandons pourquoi ne pas avoir encore inclus la protection des infrastructures patrimoniales et historiques tels les phares dans le Plan directeur du parc marin du Saguenay/Saint-Laurent?

(Source : Plan directeur du parc marin du Saguenay/Saint-Laurent, Guide du visiteur 2017)

## Une grosse logistique pour un si petit phare

(Par : Jean Cloutier et Gilles Viens)  
(Photos : Gilles et Marguerite Viens)

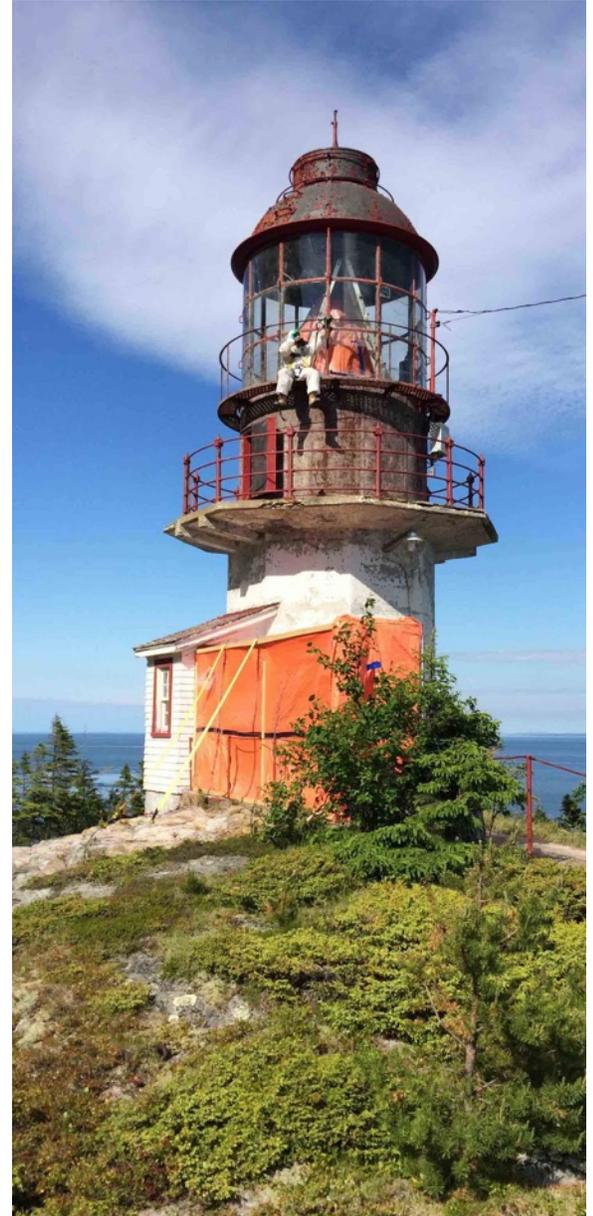
Le 29 mai dernier débutaient les travaux de décontamination d'un phare. Une tâche habituellement assez facile à exécuter... pour un phare accessible par la route. Mais ce n'est pas le cas du phare du Cap-de-la-Tête-au-Chien dans le comté de Charlevoix.

Construit en 1909, ce phare en béton armé est de forme octogonale à l'extérieur et de forme cylindrique à l'intérieur. Il repose directement à la surface du roc et d'après le plan, serait ancré au roc. Il n'y a qu'un seul niveau, c'est-à-dire le niveau qui forme le plancher de la lanterne qui est située à 4,575 mètres au-dessus de la dalle sur le sol. L'intérieur du phare a 3 mètres de diamètre sur toute la hauteur du phare. L'épaisseur du mur de béton est de 300 mm dans la partie la plus épaisse. Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée est formé d'un cabanon en bois adjacent au phare et repose sur une dalle en béton sur le sol. Ce cabanon n'a qu'une porte donnant sur l'extérieur.

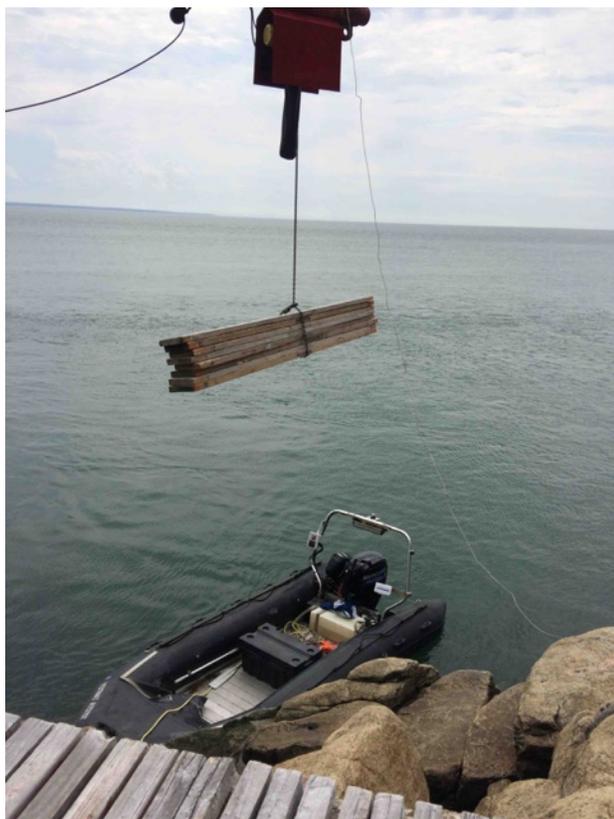
La lanterne et la coupole sont de forme circulaire d'un diamètre intérieur de 3 mètres et d'une hauteur totale d'environ 6,5 mètres. Une paroi en acier, avec plusieurs trappes permettant la circulation de l'air à l'intérieur de la lanterne, compose la partie basse de la cloison. Cette partie est surmontée d'une cloison vitrée structurée par des montants verticaux en acier et horizontaux en cuivre. Le tout est coiffé par une coupole en cuivre possédant une sortie de ventilation au sommet.

Malgré le fait que la structure du phare soit de petite taille, il a été construit sur un promontoire rocheux octroyant une hauteur du feu de 63,1 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est ainsi le plus haut feu du Saint-Laurent, dépassant même par 21 mètres la hauteur du feu du phare de Cap-des-Rosiers (41,4 m).

Le problème d'exécuter des travaux de réfection à ce phare vient du fait qu'il est seulement accessible par bateau à partir de Saint-Siméon. Un trajet d'une vingtaine de minutes à bord d'un bateau pneumatique (de type Zodiac à fond rigide) lorsque la mer est belle et qu'il n'y a pas trop de courant de marée, de vent, de pluie ou de brume...



Donc, le gestionnaire de ce phare, Gilles Viens, était également le transporteur officiel pour les matériaux, les outils, les équipements et les employés. Pendant quatre semaines, quatre hommes se sont affairés à éliminer toute trace de contamination par le mercure et la peinture au plomb. À l'aide de meules, de grattoirs et de brosses, ils sont venus à bout des dizaines de couches de peinture que les gardiens avaient superposées pendant plus d'une centaine d'années. À l'aide d'un aspirateur spécialement conçu pour ce type de travaux, ils ont récupéré tous les résidus avant de procéder à un nettoyage complet avec des produits biodégradables appropriés. En plus des travailleurs et leurs équipements, Gilles avait plus d'une vingtaine de sacs de résidus contaminés à transporter vers Saint-Siméon pour ensuite en disposer dans un site approuvé.



Commentaire de Gilles : « *C'était une équipe de Sherbrooke et ils ont fait du méchant bon travail ! Merci.* »

Ceci n'était que la première partie, le réchauffement pour la suite ! En effet, le 10 juillet, sur la plage de Saint-Siméon, (oui, c'est comme ça, il n'y a pas de quai) 3 hommes sont embarqués à bord du pneumatique pour commencer leur séjour de 5 semaines au phare pour la durée des travaux. Plusieurs voyages ont été nécessaires pour transférer au phare leurs effets personnels dont : 50 sacs de ciment, plusieurs gallons de colle à ciment, des tiges de fer pour armature de béton, 90 pattes d'échafaudage, plus de 30 madriers pour ces mêmes échafauds, un brasseur à ciment, des chaudières, des truelles, de la peinture, des pinces et encore plusieurs sacs d'outils variés, sans oublier un peu de linge de travail.

Mentionnons aussi, question de rendre l'aventure plus intéressante, qu'il n'y a pas de quai non plus au phare. Il y a quelques années, Gilles avait remis en fonction le bras de déchargement situé sur le cran rocheux. Alors, la manœuvre est de faire du « sur place » avec le bateau malgré le courant de marée et le vent pendant que les matériaux sont transférés dans une grosse poche et treuillés sur les rochers. Encore une fois, plusieurs étapes de va-et-vient sont requises pour décharger le tout au pied des 325 marches permettant l'ascension au phare. Bonne nouvelle! Il y a au côté des escaliers un petit charriot sur un rail activé par un treuil électrique permettant de tout monter jusqu'au phare sans trop d'efforts. Une fois le bateau vide, c'est celui-ci qui est extirpé de l'eau et entreposé sur les rochers jusqu'à la prochaine sortie.



La structure de béton du phare était en très piteux état et la galerie extérieure de la lanterne s'était désagrégée au point où elle risquait de bientôt perdre le garde-corps qui en fait le tour. La première étape a été d'enlever toutes les parties de ciment friables afin de réinstaller des tiges métalliques permettant l'adhésion et la fixation des parties de béton ajoutées. Un travail d'artiste ! Le béton a été appliqué à la truelle, une couche aux 24 heures pour un total de trois couches. Heureusement, ce type de ciment est lié avec une sorte de colle blanche et ne nécessite pas d'eau, car cette denrée est assez rare en haut de ce caillou, surtout pendant les périodes de sécheresse de juillet. Tout le béton a été refait et la lanterne a également été débarrassée de la vieille peinture, laissant place à une superbe coupole de cuivre. Une fois bien nettoyée et réparée, ce fut au tour de la peinture : une couche d'apprêt, suivie de deux couches de finition de rouge à 24 heures d'intervalle. Ceci a permis de redonner son allure de jeunesse à cette vieille lanterne centenaire. Il faut préciser que le vieux phare s'était fait décoiffer de sa flèche qui devait être au sommet du ventilateur sur le dessus de la coupole. C'est un artisan de Saint-Clément qui a fabriqué la nouvelle pièce qui fut installée avant la séance de peinture. La structure de béton du phare a aussi eu droit à trois couches de blanc avant que les employés ne commencent à ramasser leurs outils.





Ces derniers étaient à l'ouvrage presque 11 heures par jour. Les employés étaient logés et nourris, cela impliquait donc que l'épouse de Gilles, Marguerite se lève tous les matins vers 5 h 30 pour commencer à cuisiner. Ce ne fut pas très long avant que les deux réfrigérateurs de la place soient vides. Il fallait par conséquent aller faire l'épicerie en pneumatique lors de la sortie des ouvriers. Ceux-ci retournaient passer les fins de semaine à la maison du côté de Rivière-du-Loup, ce qui donnait la chance à l'équipe de refaire le plein de victuailles.

La dernière étape et non la moins fastidieuse a été de rapporter tous les effets personnels des ouvriers sur la plage de Saint-Siméon. Le mât de charge du cran rocheux devenait le bras de déchargement pour transférer échafaudages, madriers et



autres équipements dans le bateau pneumatique. Toutefois, un côté positif de l'opération de retour était que les vidanges avaient déjà été sorties lors des diverses traversées précédentes. Il y avait donc 50 sacs de ciment et quelque 200 litres de peinture en moins.

L'été 2017 fut donc toute une aventure au phare du Cap-de-la-Tête-au-Chien ! Félicitations à Marguerite et à Gilles ainsi qu'à leurs amis et bénévoles qui ne les laissent pas tomber. C'est une belle réussite de redonner vie à un élément important de notre patrimoine maritime laurentien.

## **RECONNAISSANCE, ÉTIQUETTE ET HUMOUR : LES GARDIENS DES PHARES ET DES LUMIÈRES SAVAIENT FAIRE**

(Par : Jocelyn Lindsay)

On sait relativement peu de choses sur le personnel qui, à Québec, avait l'importante responsabilité de superviser les opérations des phares et on peut supposer que leurs fonctions ont évolué avec le temps. Nous voulons ici partager une documentation intéressante sur l'une de ces personnes, sans doute exceptionnelles, soit le commodore J.U. Gregory.

Dans le présent texte, à l'aide de textes retrouvés dans la documentation familiale, je présenterai brièvement le commodore Gregory et son principal ouvrage, pour bien situer un événement tenu en son honneur en janvier 1902. Après 37 ans de service, celui-ci prit sa retraite et fut fêté par l'Association des gardiens de phare, qui en était à ses balbutiements. Le personnel du service maritime, témoin de ses efforts et de sa contribution dans le département dont il était responsable, prit l'initiative de cette fête qui eut lieu au Kent House (devenu le manoir Montmorency).

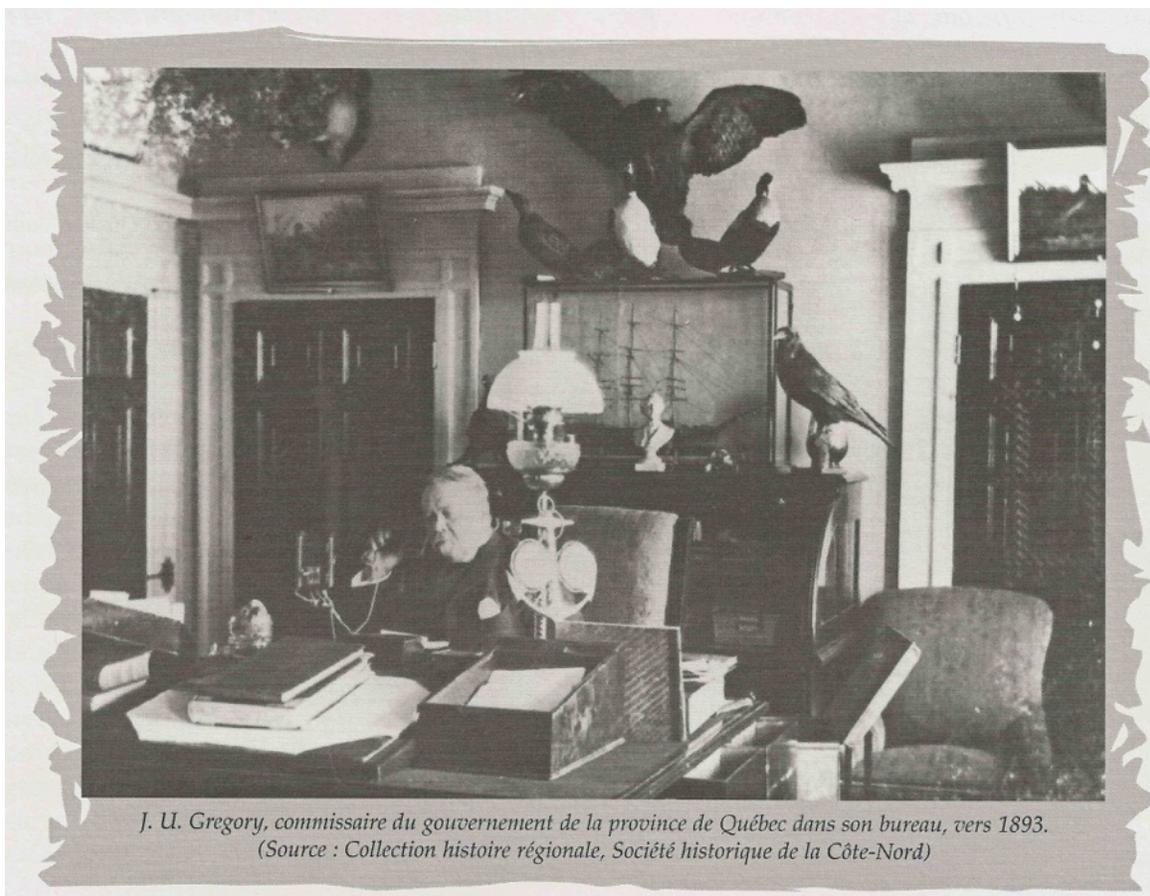
Signalons simplement qu'à ce moment, au Québec, il y avait 20 gardiens de phare, 68 gardiens de lumière à l'est de Québec et 45 à l'ouest de Québec.

### **QUI ÉTAIT LE COMMODORE JOHN URIAH GREGORY?**

Monsieur Gregory était le chef du département de la Marine et des Pêcheries à Québec, dont dépendait les phares de la province. On sait de lui qu'il était un sportif aimant la chasse et la pêche, qu'il était un conférencier recherché et qu'il écrivait avec talent : à preuve, sa publication la plus importante dont on parlera plus bas.

S'il fut l'objet d'une fête remarquable qui fit la une du *Soleil* du 10 janvier 1902, c'est qu'on reconnaissait son sens de l'observation pour étudier le fleuve et le golfe Saint-Laurent, faisant ensuite bénéficier son département de ses expériences et contribuant ainsi au développement de sa sphère d'action : on souligne même qu'on lui doit une part importante des améliorations considérables apportées pendant sa carrière (1864-1901) dans le service des phares et des lumières sur la voie du Saint-Laurent.

En plus d'être un professionnel du monde maritime, il était un écrivain qui se donnait comme mission de faire connaître le Saint-Laurent dans les journaux et les revues au Canada, aux États-Unis et en Angleterre.



## LES RÉCITS DE VOYAGE DE MONSIEUR GREGORY

Le livre qu'on lui connaît, *En racontant—Récits de voyage en Floride, au Labrador et sur le fleuve Saint-Laurent*, nous en dit un peu plus sur ses observations et sur son rôle comme chef de département. La nature même de sa fonction qui l'a conduit à divers endroits, son esprit d'observation et sa facilité d'écriture l'ont amené à produire ce livre, traduit et publié en français à Québec en 1886 à partir de la version originale anglaise. Sans vouloir résumer l'ensemble de ce livre, nous pouvons toutefois mentionner quelques passages particulièrement pertinents ici.

Ce sont ses récits de voyage et les incidents qui s'y rapportent qu'on retrouve dans ce volume et certains textes sont teintés de beaucoup d'humour. Par exemple, il raconte sa randonnée avec un haut dignitaire soi-disant connaisseur en ornithologie et en pisciculture, mais qui ne distinguait pas le chant du rossignol et le coassement de la grenouille. Ou encore son échec commercial, lorsqu'il acheta une baleine morte dont il espérait tirer une forte quantité d'huile, mais dont l'odeur de la carcasse ne lui apporta

que des ennuis, ce qui l'amena à formuler ce conseil : ne jamais spéculer sur des baleines mortes, surtout en temps de canicule.

Dans un premier chapitre, intitulé Les pêcheurs du Labrador, Gregory raconte une visite qu'il fit à ceux-ci. Tout en soulignant que la surveillance de la marine, le soin des phares, des signaux et des postes d'approvisionnement font partie de ses fonctions, il raconte qu'il doit veiller au bien-être des pêcheurs et même porter secours en cas de besoin. Il reçut même en 1868 la mission de représenter le gouvernement provincial qui lui accorda 2 000 \$ avec comme responsabilité d'en disposer pour alléger la pauvreté des pêcheurs et de ramener vers Québec ceux qui en manifestaient le désir. Ses observations sur les modalités rudimentaires de pêche et sur ses résultats imprévisibles l'amènèrent à faire des propositions sur le commerce de la pêche, sur les navires requis et sur le besoin pour la survie d'allier des activités de pêche, de chasse et d'agriculture.

Dans un chapitre sur le fleuve Saint-Laurent, il se plaît à démontrer que nos côtes sont probablement les mieux protégées au monde. Par exemple, au Canada, entre 1867 et 1885 on est passés de 198 à 526 phares et les statistiques sont semblables pour les feux, les sifflets et les cornets de brume. Déjà, pour les bateaux à vapeur, il affirme qu'il faut développer la navigation d'hiver.

Parlant de l'île d'Anticosti, il rappelle que 106 navires y ont fait naufrage entre 1870 et 1880 et que 300 personnes ont dû y perdre la vie. Le plus ancien phare y ayant été construit en 1831 (Pointe Sud-Ouest), des phares, des canons, des sifflets de brume et des panneaux de signalisation ont été installés dans les endroits les plus à craindre. De plus, des dépôts de provisions pour les marins et les passagers en détresse ont été ajoutés.

À propos de la vie des gardiens de phare, il reconnaît que ce mode de vie exige courage et énergie et comprend d'importantes privations : les uns acceptent ce mode de vie avec plaisir alors que d'autres ne réussissent pas à s'y adapter. Il fait une affirmation étonnante pour l'époque : « les femmes paraissent mieux composer avec ces difficultés; elles font souvent la plus grande part de l'ouvrage, tiennent la station en bon état, tandis que les hommes sont là à regretter leur bonheur passé. »

#### HOMMAGE RENDU POUR 37 ANS DE SERVICE PUBLIC

Cette manifestation de reconnaissance a lieu le 9 janvier 1902. Comme on le rappelle dans *Le Soleil* du lendemain, un convoi spécial de l'Électrique (tramway) quitta la ville à 16 h 30, emportant vers Montmorency l'hôte de la fête, les invités et les organisateurs.

Préparé par le président de la naissante Association des gardiens de phare, J. McWilliams de Pointe-au-Père, par le vice-président R. Leblanc du bateau-phare (alors appelé phare flottant) de l'île Blanche et par le secrétaire R.W. Lindsay de l'île Verte, le discours de circonstance fut présenté en anglais par le premier et en français par le troisième.

*« Au commodore J.U. Gregory, agent du département de la Marine et des Pêcheries, à Québec.*

*C'est avec un sentiment de la plus profonde satisfaction que nous, gardiens de phare de la province de Québec, profitons de l'occasion qui nous est offerte en ce jour, pour venir vous offrir un sincère et cordial tribut de respect et de dévouement; et, vous présenter, comme chef dans cette province, d'une des branches les plus importantes du service public, l'hommage de notre inaliénable loyauté et de notre attachement.*

*Nous sommes fiers, et c'est tout naturel de notre part, de servir sous un chef qui, en prenant charge du département de la Marine et des Pêcheries à Québec, il y a trente-sept années passées, a trouvé le système des phares et des bouées du fleuve et du golfe St-Laurent pour ainsi dire à son début; et, n'a depuis épargné ni son temps ni ses peines pour contribuer, dans toute la mesure de ses forces, à ces grandes améliorations qui font la gloire et la prospérité de notre pays.*

*Près de quatre décades se sont écoulées; et, grâce à la judicieuse initiative du département de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa, secondée par votre habile administration, le service si limité d'alors a grandi dans des proportions telles qu'il a apporté dans la Puissance du Canada, et dans notre province de Québec en particulier, les fruits d'un commerce florissant et progressif qui, par le développement de ses ressources intrinsèques, parviendra à se rendre indépendant de la rivalité de ses concurrents étrangers, et nous maintiendra au premier rang parmi les nations.*

*Nous avons la ferme croyance que le service des phares et des bouées du beau Saint-Laurent n'est inférieur à nul autre au monde; et, nous constatons avec plaisir que le département prend tous les jours les moyens de rendre la navigation de notre grand fleuve plus sûre et plus facile, par l'installation de nouveaux phares, sifflets d'alarme pour temps de brume, bouées, etc., afin de répondre aux pressants besoins des intérêts maritimes qui ne cessent d'augmenter. En votre capacité d'agent à Québec, le département a un digne et infatigable représentant pour mener ses vues à bonne fin; et, en faisant du Saint-Laurent le centre d'un grand trafic transocéanique, nous verrons s'établir parmi nous de nombreuses industries, avec d'immenses possibilités pour leur développement futur.*

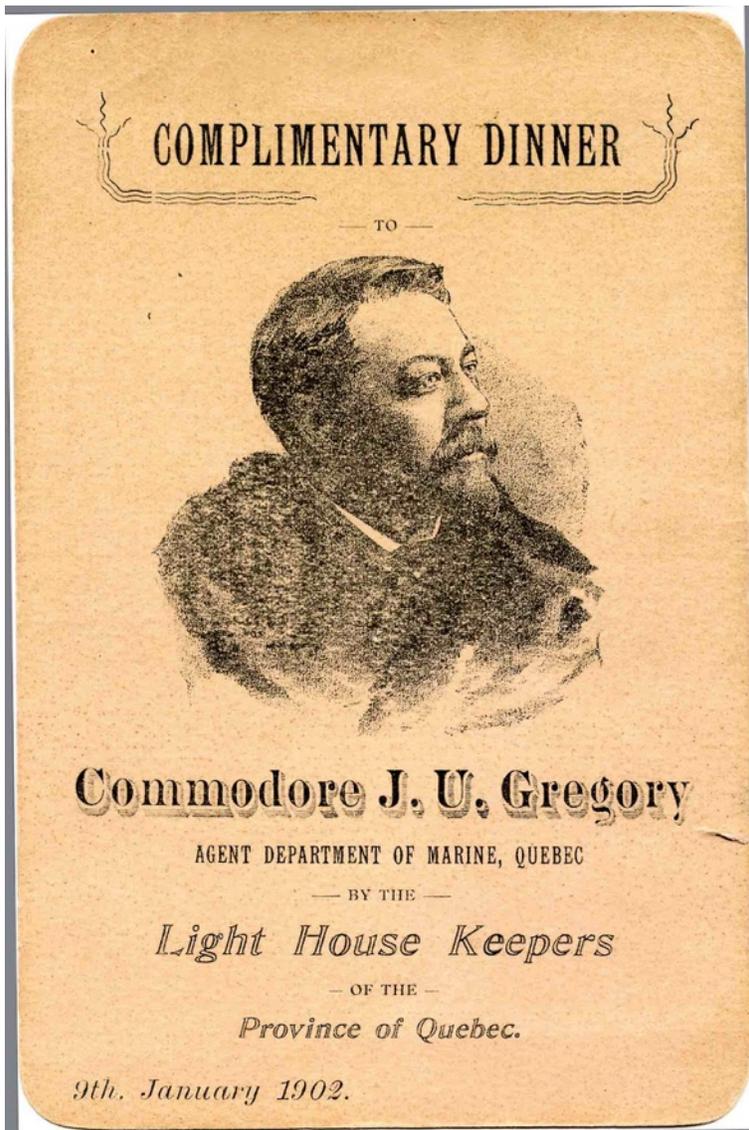
*Nous avons un autre devoir bien plus doux à remplir et une dette de profonde gratitude à acquitter. Nous désirons vous remercier du fond du cœur pour la générosité et l'infatigable sollicitude avec lesquelles vous avez veillé à nos besoins multiples, ainsi que pour la sincère affection que vous nous avez témoignée en toutes occasions; car, quoique strict en ce qui concerne l'accomplissement de nos devoirs respectifs, vous nous avez toujours donné justice. Nous avons tous été à même d'apprécier votre grande bonté de cœur et*

*personne n'en a mieux ressenti les effets que nous, gardiens de phare aux stations éloignées et isolées.*

*C'est avec une émotion bien légitime que nous nous sommes réunis aujourd'hui pour vous offrir ce témoignage de notre loyauté; et nous garderons dans nos cœurs un vif sentiment d'orgueil et de satisfaction si vous voulez bien daigner accepter cette humble expression de notre gratitude et de notre affection. »*

Par la suite, on enleva une draperie qui recouvrait la table de la salle à dîner et on dévoila une magnifique horloge, à laquelle s'ajoutaient deux beaux candélabres en bronze. Surpris et reconnaissant, monsieur Gregory fit une brève allocution pour remercier les participants des cadeaux qu'on lui avait offerts et leur fit ses meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur.

### LE MENU DU BANQUET



Soit dit en passant, ma famille avait un instinct très prononcé pour la conservation du papier, ce dont je vis encore avec les conséquences positives et négatives. Et parmi les positives, j'ai retrouvé un exemplaire du menu, qu'on retrouve plus bas, servi en ce 9 janvier 1902 au Manoir Kent. Ce qu'on peut d'abord constater, c'est qu'on était loin de la restauration rapide, avec deux sortes de potages, sept suggestions de mets principaux avec des accompagnements variés et cinq sortes de desserts. On remarquera que la première page de ce document est écrite en anglais (langue du commodore Gregory) alors que la seconde est écrite en français.

Mais ce qui est le plus remarquable, c'est l'humour et la créativité avec lesquels on présente le menu. Ainsi, on s'est inspiré : 1) des conditions de température (marinade à la tempête) 2) des bâtiments (poulet farci au phare flottant) 3) de l'instrumentation (salade de mèches et brûleurs) 4) des personnages présents (crème caramel à la McWilliams) 5) de situations vécues par certains gardiens (cœur de laitue au vieux garçon) et 6) de la localisation des phares (gelée au kirsch à la Belle-Isle).

Mais les meilleures associations humoristiques sont les suivantes : 1) des pommes rissolées au pas Mal-loin (on fait ici allusion au gardien Malouin de l'île d'Anticosti) 2) de l'entrecôte de bœuf au Rai-Phare (raifort) 3) des tomates à l'huile de charbon (quelle constipation y résisterait?) 4) des tartes aux bombes de dynamite (heureusement, il s'agissait de tartes et non pas de fèves au lard). Mais la palme de l'humour, c'est de l'aigrefin (aiglefin) frit à l'inspecteur des phares : à ce fonctionnaire (monsieur O'Farrell, présent à ce dîner), ayant un travail d'évaluation de la qualité du travail des gardiens, a-t-on voulu signifier que des fois il pouvait être fin et d'autres fois... aigre? On ne le saura jamais.

## L'APRÈS-REPAS

Un tel repas ne pouvait se conclure sans les habituels souhaits de bonne santé à des dignitaires ou à des invités présents à la fête. On fit preuve de générosité sur ce plan, car on en offrit neuf, respectivement :

- à Sa Majesté le roi Édouard VII
- au département de la Marine et des Pêcheries
- au commodore J.U. Gregory
- aux hôtes de l'événement
- aux gardiens de phare
- au surintendant des phares
- aux employés du département de la Marine à Québec
- aux journalistes et aux dames
- au président du comité

Après le banquet, le capitaine O'Farrell, inspecteur des phares, montra à la lanterne magique (appareil qui a précédé le projecteur à diapositives) les images des phares du Bas-du-Fleuve qu'il avait photographiés au cours de ses voyages d'inspection.



L'histoire ne dit pas si, après une telle effervescence de bons souhaits de santé, tout le monde finit la soirée en... santé !

## CONCLUSION

Cet événement montre la considération et l'estime dont le commodore Gregory fut l'objet dans l'exercice de ses fonctions alors très larges sur le plan des pêcheries et de la marine. L'événement fut probablement tenu lors des journées de la première réunion de l'Association des gardiens de phare. C'est d'ailleurs généralement à Québec, en janvier ou en février, donc au moment où les phares étaient fermés que l'Association tenait ses assemblées générales et les gardiens en profitaient pour rencontrer les officiers du bureau de Québec du ministère (fédéral) des Transports.

## Un autre gardien de phare qui s'éteint

Il avait été gardien de phare et il allumait tous les soirs ces feux de navigation qui étaient si importants pour les navigateurs. Par la suite, il y a eu l'automatisation des phares et un peu plus tard, plusieurs phares ont été éteints. Issu d'une famille de gardiens de phare, M. Bertrand Carré avait travaillé sur plusieurs stations de phare, dont la Pointe Natashquan, la Pointe Carleton sur l'île d'Anticosti et même sur le pilier du Haut-Fond Prince à l'embouchure du Saguenay. Le 25 octobre dernier, à l'âge de 79 ans, après une longue et courageuse lutte contre le cancer, c'est lui qui s'est éteint. Chaque gardien de phare qui nous quitte correspond à la perte d'une partie de l'histoire du Saint-Laurent.

Les gestionnaires de phares du Saint-Laurent, désirent présenter à la famille et les proches, nos plus sincères condoléances.



## Vacances et mémoire des bateaux-phares

(Par : Jean Cloutier)

Avec l'idée de sauvegarder nos phares du Saint-Laurent tout en les rendant accessibles à tous, quelques-uns ont été transformés en gîte. Parmi eux, nous pensons, entre autres, aux sites du phare de l'île Verte, du phare de Pointe-des-Monts ou du phare du Pot à l'Eau-de-Vie. Mais qu'en est-il des bateaux-phares? Ces amers flottants qui assistaient les phares dans le rôle d'illuminer notre voie navigable. Ils ont tous disparu ! Néanmoins, il existe deux résidences touristiques en bordure du Saint-Laurent qui se souviennent de ce passé des bateaux-lumières.



À Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, sur l'île verte, vous pouvez louer une maison de campagne appelée « **LE BATEAU-PHARE** ». La maison a été baptisée « Le bateau-phare » en mémoire du capitaine Dan E. Fraser, premier propriétaire de la maison sur son site actuel, qui a été, durant de nombreuses années, capitaine sur un bateau-phare, posté dans le fleuve Saint-Laurent, à proximité de la batture de l'île Rouge.

Passer des vacances dans Le BATEAU-PHARE vous permet de vivre une expérience inoubliable dans la chaleur de cette magnifique maison centenaire avec mobilier d'époque remarquablement bien préservé. La maison a trois chambres à coucher et

peut loger facilement sept personnes. Tous les équipements sont fournis dans la maison et la cuisinette est très bien équipée. De la maison, la vue sur le fleuve est saisissante et il est très facile d'accéder aux rives sud et nord de l'île puisque la propriété s'étend sur toute la largeur de l'île. Les berges sont accessibles par de petits sentiers pédestres. L'île Verte est un territoire unique, c'est un paradis à découvrir. Cette maison centenaire est d'un charme envoûtant et le dépaysement total est assuré... De plus, le premier phare du Saint-Laurent n'est qu'à quelques minutes de randonnée.

Il ne faut pas trop attendre pour réserver, car ce bateau-phare est déjà très connu des touristes.

[www.bateauphare.com/](http://www.bateauphare.com/)



Le fleuve Saint-Laurent nous livre chaque jour une page de son histoire. Le nom de ce gîte : « **Le Brillant des Aulnaies** », en fait partie.

Construit sur la rive de la rivière Saint-Charles, à peu près où se trouve le Marché du Vieux-Port actuel, le nouveau navire avait été lancé le 20 avril 1830. Bâtiment en bois, gréé en goélette 2-mâts, le BRILLIANT avait une longueur de plus de 69 pieds par 22,2 pieds de large et jaugeant 150 tonneaux. Une semaine auparavant, les membres du conseil avaient été informés de la nécessité d'enregistrer le nouveau bateau-phare et de lui donner un nom. Avant de procéder, le conseil fit une demande auprès du gouverneur pour que le nouveau phare flottant porte le nom de GOVERNOR KEMPT,

mais ce dernier déclina la proposition. Il fut alors résolu de nommer le bâtiment BRILLIANT. Le 25 avril 1830, le BRILLIANT, premier phare flottant utilisé en aval de Québec, était ancré dans 3 à 4 brasses d'eau, sur la pointe NE des battures de Saint-Roch, soit à environ 4 ½ milles par le travers de l'église du village de Saint-Roch-des-Aulnaies. Laissez-vous conter son histoire...



Votre gîte : Le Brillant des Aulnaies est une grande maison située en bordure du fleuve dans le très beau village de Saint-Roch-des-Aulnaies. Un accueil courtois en tout temps. Votre hôte est un passionné du Saint-Laurent et de son histoire. Amateur de voile et descendant d'une famille de pilotes, il est de plus un cuisinier hors pair. Votre séjour tout en détente vous procurera un plein ressourcement et une belle occasion de découvrir la région sur le plan des arts et de la culture, du plein air et de l'agrotourisme. Visitez le site Internet pour faire une réservation !



[www.lebrillantdesaulnaies.com/](http://www.lebrillantdesaulnaies.com/)

Deux types d'établissements pour vos prochaines vacances sur le bord du fleuve tout en se souvenant des bateaux-phares du Saint-Laurent et de ses marins... Réservez tôt et bonnes vacances 2018 !

## OZÉNIPHARE DELISLE

(Par : Jean Cloutier)

OZÉNIPHARE DELISLE, le gardien du phare de l'île, est de retour avec ses judicieuses réflexions



Les monstres marins, créatures géantes et mythiques, apparaissaient habituellement la nuit pour attaquer les navires. Sur les anciennes cartes marines, les hydrographes prenaient même le temps de les dessiner sans jamais les avoir vus... Leurs dessins se basaient seulement sur des histoires qu'ils entendaient dans les tavernes et les pubs où les gens de mer allaient rapporter leurs périples.

Étrangement, les marins apercevaient ces dragons des mers, tandis que les gardiens de phares postés en haut de leurs tours et observant le vaste océan ne les voyaient pas, eux !  
J'me demande bien pourquoi ?

Mais j'ai quand même ma petite idée sur la nature de ces apparitions nocturnes mystérieuses !

## La page Facebook de La route des phares

Depuis maintenant un peu plus de deux ans, entre chacun de nos *Bulletins des Amis des phares*, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook pour y trouver des informations, des liens, des capsules historiques et plus encore. Grâce à votre adhésion à cette page, nous avons déjà atteint plus de 2 000 « J'aime ». Merci d'être là !

<https://www.facebook.com/routedesphares>

*Au nom de tous les gestionnaires de phares de l'estuaire  
et du golfe Saint-Laurent, le comité du Bulletin désire  
vous souhaiter de Joyeuses Fêtes !*



Phare du Cap de Bon-Désir

Si vous avez des commentaires, des suggestions, des témoignages, des corrections, des ajouts, des textes ou des photos qui sont appropriés pour la prochaine parution, vous pouvez nous les transmettre à : Jean Cloutier,

Corporation des gestionnaires de phares de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent

Courriel : [corporation@routedesphares.qc.ca](mailto:corporation@routedesphares.qc.ca)

**Comité du *Bulletin des Amis des phares* :**

Jean Cloutier,

Lise Cyr,

Marie-Christine Payette

Patrick Matte